

Supprimer le vote obligatoire, un pas vers la citoyenneté ?

Oui

- **L'actualité a remis la citoyenneté à l'avant-plan.**

- **La mise en place d'un cours spécifiquement consacré à cette matière est d'ailleurs en bonne voie.**

- **Quelques libéraux veulent aller plus loin : rendre le citoyen plus responsable via la liberté du vote facultatif.**

■ On voit que l'obligation, même assortie de sanction, n'entraîne pas l'implication du citoyen. Augmenter la liberté en travaillant sur l'information pour responsabiliser davantage nous semble la meilleure solution en terme d'efficacité et peut resserrer les liens entre les gens et l'espace démocratique. D'ailleurs, cela fonctionne ainsi partout en Europe, à trois exceptions près, dont chez nous.

“Prenons l'exemple de Barack Obama. En 2008, il a réussi à convaincre des gens qui, au départ, n'étaient peut-être pas susceptibles d'aller voter. A force d'arguments, de communications, il a réussi à leur expliquer pourquoi eux aussi avaient droit au chapitre. C'est à cela qu'il faut arriver.”

CLÉMENTINE BARZIN

Conseillère communale (MR, Ville de Bruxelles).

Avec vos collègues Gautier Calomne (conseiller communal et chef de groupe MR Ixelles) et Lora Nivesse (présidente des Jeunes MR), vous préconisez la suppression de l'obligation de voter afin de renforcer l'implication des citoyens dans leur démocratie. Pouvez-vous nous expliquer ce qui peut ressembler à un raccourci assez saisissant ?

Avant tout, en tant que libéraux, la liberté est au centre de notre démarche. Comme le droit de vote est une liberté, il nous paraît dénaturé qu'il soit soumis à une sanction. En outre, le débat de la citoyenneté a lieu aujourd'hui à la faveur des événements de ce début d'année. On va, par exemple, renforcer cet aspect-là à travers des cours à l'école. Nous pensons que la liberté de voter constituera un élément supplémentaire dans cette voie de renforcement de la citoyenneté. La liberté va, en effet, dans le sens de l'accroissement de la responsabilité du citoyen dans l'acte de voter. Il doit davantage s'informer, davantage se former, forger son opinion, avoir une démarche plus active. La liberté de voter augmente également la responsabilité des pouvoirs publics et des candidats aux élections qui, eux, doivent davantage donner des clés pour comprendre pourquoi on vote.

La liberté de voter augmente également la responsabilité des pouvoirs publics et des candidats aux élections qui, eux, doivent davantage donner des clés pour comprendre pourquoi on vote.

Vous pensez donc que l'obligation serait responsable d'un certain train-train, d'un manque général d'implication ?

La liberté de voter revitaliserait clairement le débat démocratique, oui. Je le vois comme conseillère communale. Au moment des élections, les citoyens se demandent pour qui aller voter. Il est temps qu'on passe à la question: *“Pourquoi voter ?”* Clairement, la liberté du vote inciterait le citoyen à cet acte fondamental qui consiste à faire des choix de société, à s'approprier la démarche, à poser un acte qui le concerne.

Comment pouvez-vous être certaine que laisser ce choix réveillerait tout à coup un intérêt, s'il est aujourd'hui inexistant ?

Tout l'enjeu est celui de l'éducation à la citoyenneté. Je refuse le fait qu'on puisse dire que certains n'iront pas voter, ou que l'on prive certains de la capacité de voter. Le droit de vote est universel et il appartient au premier chef aux responsables politiques de créer les conditions pour que tout le monde puisse exercer pleinement cette citoyenneté. Il faut mieux informer et créer les débats fondamentaux qui vont permettre à chacun de se forger sa propre opinion.

Pourquoi ne peut-on pas raviver tout cela, tout en maintenant l'obligation d'aller voter ?

On voit que l'obligation, même assortie de sanction, n'entraîne pas l'implication du citoyen. Augmenter la liberté en travaillant sur l'information pour responsabiliser davantage nous semble la meilleure solution en terme d'efficacité.

Il n'est donc plus indiqué, selon vous, d'aller consulter de force tout le monde ?

Il n'est évidemment pas question de dire qu'on ne peut pas consulter tout le monde... Le suffrage est universel.

Bien sûr, mais s'assurer que tout le monde s'exprimera en rendant la démarche obligatoire ne vous semble donc plus indiqué ?

Prenons l'exemple de Barack Obama. En 2008, il a réussi à convaincre des gens qui, au départ, n'étaient peut-être pas susceptibles d'aller voter. A force d'arguments, de communications, il a réussi à leur expliquer pourquoi eux aussi avaient droit au chapitre. C'est à cela qu'il faut arriver: à renforcer cette capacité chez tout le monde. Augmenter la liberté peut resserrer les liens entre les citoyens et l'espace démocratique.

Est-ce réaliste ou assez utopique ? Ne risque-t-on pas quand même qu'une grande partie des gens, peu motivés, renonce à s'exprimer ?

Ce n'est certainement pas utopique non. C'est une opportunité supplémentaire de créer plus de raisons de s'impliquer. D'ailleurs, cela fonctionne ainsi partout en Europe, à trois exceptions près, dont chez nous. Et puis, je dirais aussi qu'il ne faut pas avoir peur de l'abstention.

Faites-vous déjà une projection de ce que cela pourrait vous rapporter en terme de voix ?

Je refuse que ce débat soit placé sur ce terrain-là.

Entretien : Monique Baus

Non

■ Le constat de départ est celui d'une désaffection du citoyen à l'égard de la politique. Les réponses à y apporter consistent en plus de participation citoyenne. Si voter était une liberté, la démocratie en serait affaiblie : élitiste, creusant le fossé entre gouvernants et gouvernés, ne s'adressant et ne s'intéressant plus qu'aux citoyens actifs. Cette expression du contrat social doit être maintenue.

“Ce n'est pas en ayant un plus petit nombre d'électeurs représentés, de surcroît si certaines catégories de population ne votent plus et sont dès lors encore moins prises en compte, que l'on va diminuer le fossé entre la population et les gouvernants. Que l'on va répondre aux attentes de tous les citoyens.”

STÉPHANE HAZÉE

Député wallon et député

au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Que vous inspire la proposition de lier la suppression de l'obligation de vote à l'amélioration de la citoyenneté ?

Nous sommes dans un débat quasi philosophique de ce que sont la démocratie, la société et le contrat social. Il y a une part d'idéologie dans cette proposition, à laquelle nous nous opposons. Ce droit a été une conquête démocratique de haute lutte et est une obligation à l'égard de la collectivité. Il y a, là derrière, une conviction essentielle: celle que la démocratie appartient à tous, qu'il y a donc un principe d'égalité qui s'exerce à cette occasion, et que la démocratie est un enjeu non seulement individuel mais aussi collectif.

Ne plus devoir aller voter serait-il un recul démocratique ?

Cela affaiblirait la démocratie. C'est alors le risque que le vote ne soit plus exercé que par une partie de la population, et singulièrement par les catégories socioculturelles les plus favorisées. Que, finalement, le vote acquière une certaine forme d'élitisme. Le risque que le

fossé entre politique et citoyen, bien loin de se résorber, augmentera. Cela ne fera qu'amplifier la désaffection à l'égard de la politique.

L'obligation de vote, c'est aussi une obligation pour les représentants politiques de s'adresser à tout le monde, de veiller à ce que les politiques publiques prennent en compte l'intérêt de tous. Si, demain, le vote n'est plus exercé que par une partie de la population, le risque important, et que nous ne voulons pas courir, est qu'une partie des représentants politiques s'adresse prioritairement aux électeurs actifs et ne rencontrent que les intérêts de ceux-ci. Cela représente un risque pour la démocratie... qui s'use si on ne s'en sert pas.

L'obligation renforce-t-elle, au contraire, la citoyenneté ?

La proposition s'inscrit dans un constat de défiance par rapport à la politique et à la démocratie. Le fossé entre la population et ses élus est important. Je partage ce même diagnostic. Par contre, à partir de ce constat, ce sont des actions inverses que j'encourage: il faut rencontrer la défiance par plus de participation. Renforcer la participation active et non l'affaiblir: cela passe notamment par plus de consultation populaire et de référendum, ou encore une série de processus de participation comme des panels citoyens. Enfin, pour répondre à cette défiance, il est essentiel d'assainir et de moderniser les pratiques politiques.

La liberté de choix n'est-elle pas un acte citoyen ?

Attention, le système électoral permet l'expression d'une abstention. C'est un droit élémentaire, pour celui qui estime que les options qui lui sont présentées ne le satisfont pas, de n'en choisir aucune. Mais maintenir ce rendez-vous électoral, ce moment où chacun est invité à prendre un peu de temps pour s'intéresser aux enjeux débattus et à exprimer un choix, c'est aussi l'expression du contrat social. C'est ce qui relie chaque citoyen aux autres. Si certains souhaitent ne pas s'intéresser à la politique, ce qui est leur droit, il reste que la politique va s'intéresser à eux dans la mesure où le système prendra des décisions qui les impacteront,

quoi qu'il en soit. Le vote est un droit et un devoir, à l'égard de la collectivité à laquelle nous appartenons et en considérant que la démocratie n'est pas seulement un enjeu individuel mais collectif.

La Belgique demeure pourtant un des rares pays de l'Union européenne à appliquer l'obligation de vote?

Effectivement, un certain nombre de pays ont retenu le choix d'une liberté de vote. Il y a quelque chose de culturel qui ramène à l'histoire du pays. Chez nous, elle remonte au suffrage universel. Regardons du côté de certains autres pays caractérisés par la liberté de vote, par exemple, la France: il est intéressant de cons-

tater que moins d'un électeur sur deux dit aller voter aux prochaines élections, et que 30 % de ceux qui iront voter devraient le faire en faveur du Front National. C'est très préoccupant.

Dans notre pays, certains gouvernements sont minoritaires. Ce n'est pas en ayant un plus petit nombre d'électeurs représentés, de surcroît si certaines catégories de la population ne votent plus et sont dès lors encore moins prises en compte, que l'on va diminuer le fossé entre la population et les gouvernants. Que l'on va répondre aux attentes de tous les citoyens.

Entretien : Valentine Van Vyve